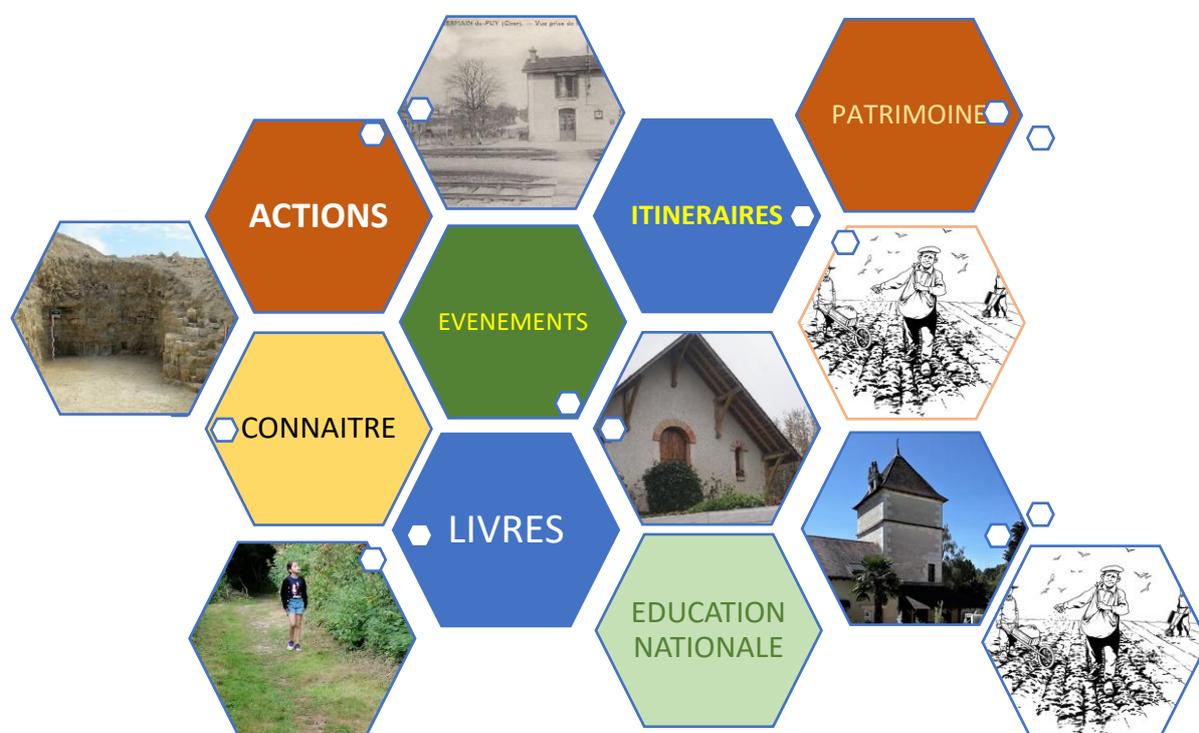




**"Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy"**



Notre patrimoine dans son acceptation de bien collectif est l'ensemble des richesses d'ordre culturel – matérielles et immatérielles – appartenant à une communauté, héritage du passé ou témoins du monde actuel.

---

Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy (APSG)  
Rue Joliot-Curie – 18390 Saint-Germain-du-Puy  
*Adresse courriel* : [apsg18390@gmail.com](mailto:apsg18390@gmail.com)  
*Facebook* : [Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy](#)  
Site Web :

# TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	3-4
-------------------	-----

## Activités réalisées sur 2024

• 1. Faire connaître l'APSG & faire connaître notre commune.....	5-9
• 2. Promouvoir le parcours historico-touristique de la colonie agricole du Val d'Yèvre, Au Cœur des marais du Val d'Yèvre, sentiers intra-muros.....	9-42
• 3. Réaliser des évènements patrimoniaux.....	42-47
• 4. Aménager des itinéraires de randonnée.....	47
• 5. Editer des livres.....	47
• 6. Autres thèmes.....	47
• 7. Partenariats.....	47

## Nos projets

• 1. Faire connaître l'APSG & faire connaître notre commune.....	48-49
• 2. Promouvoir le parcours historico-touristique de la colonie agricole du Val d'Yèvre, Au Cœur des marais du Val d'Yèvre, sentiers intra-muros.....	49-50
Communication, publicité.....	50
Radio, presse, TV, Film, Théâtre.....	50-51
Expositions, diaporamas, visites commentées, conférences .....	51-54
Partenariat Education Nationale.....	54-55
• 3. Réaliser des évènements patrimoniaux.....	55-56
• 4. Aménager des itinéraires de randonnées.....	57
• 5. Editer des livres.....	58
• 6. Autres thèmes.....	58
• 7. Partenariats.....	58



## INTRODUCTION

« Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, APSG » créée en préfecture du Cher en date du 1<sup>er</sup> décembre 2022 valorise les richesses archéologiques, architecturales, historiques, culturelles, humaines et mémorielles.

L'APSG qui s'attache à la découverte, la connaissance, la défense de la conservation et la préservation de l'ensemble du patrimoine germinois vous présente une liste des activités *réalisées* et à venir. Beaucoup d'actions sont liées à court terme à la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre dont le parcours historico-touristique, inauguré le 17 septembre 2022, a été le fait déclencheur de la création de notre association.

### - Modalité d'exercice (bénéficiaires des opérations, prix pratiqués...) :

- Notre gestion est désintéressée, d'intérêt général, reconnue dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

*(Si vous êtes imposable, 66% de votre cotisation et/ou don est déductible de votre impôt sur le revenu)*

Notre activité transgénérationnelle, tant sur le parcours, que sur nos actions, est effective et sans aucune prestation similaire sur le secteur.

- Public bénéficiaire :

Nos actions sont réalisées auprès de tous publics et notamment les personnes âgées, handicapées, scolaires, etc....

Nos activités sont à caractère philanthropique, éducatif, social, familial, culturel et concourent bien à la mise en valeur du patrimoine historique, devoir de mémoire, à la défense de l'environnement, à la diffusion de la culture.

- Prix : Pour faciliter l'accès à tous publics, toutes nos activités sont gratuites sauf cas très spécifique comme nos publications.



## ➤ **Historique 2022**

*Après une année de travail avec Serge Borderieux, auteur de « Prison verte dans les marais de l'Yèvre », un parcours jalonné de 16 tables de lecture et 7 jalons thématiques qui conte, l'histoire de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre pour jeunes détenus, a été installé au cœur de notre ville de St Germain du Puy. (Textes de l'auteur, photos d'archives et illustrations de Bernard Capo)*

*Celle-ci a fonctionné de 1847 à 1924, dans une France du 19<sup>ème</sup> siècle où près de 100 000 enfants vivaient dans ces colonies agricoles.*

*Entre bâtiments anciens, marais, étang, tourbière pédagogique, vous pouvez découvrir l'histoire de Charles Lucas, abolitionniste, fondateur de cette colonie où vivaient 450 enfants ; celle-ci deviendra par la suite, maisons d'habitations, Orphelinat de la Police et maintenant EPIDE.*

*Des QR Codes positionnés sur chaque table et 7 jalons complètent ce voyage dans le passé.*

*Ce circuit de 4 000 mètres, vous permet une balade historico-touristique qui peut varier de 1h30 à 2h45 suivant votre degré de curiosité.*

*En partenariat avec la bibliothèque municipale, l'Espace Jeunes, nous avons travaillé pour que sur le site Web de notre ville et sur You tube, l'accès à ces informations soient offertes à tout public et spécialement pour les personnes à mobilité réduite, malvoyantes, malentendantes.*

- **L'APSG est inscrite sur le site Web de la ville de Saint-Germain-du-Puy. (Onglet Patrimoine)**



Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy

 [apsz18390@gmail.com](mailto:apsz18390@gmail.com)

 Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy

 06 71 30 79 72

# ACTIVITES REALISEES SUR 2024

## 1. Faire connaître l'APSG

- *Assemblée Générale vendredi 2 février 2024*

**Saint-Germain-du-Puy**

### Les Poilus sur le monument aux morts

Publié le 08/02/2024



Chantal Piron a donné les travaux de l'année. © Droits réservés

Divers axes de travail occuperont, cette année, les adhérents de l'association Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy ainsi que des scolaires.

Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy ont tenu leur assemblée générale, vendredi soir, à la salle Nelson-Mandela. Chantal Piron, leur présidente, a listé les projets.

L'association participera à l'inauguration du parcours aménagé Au cœur du Val-d'Yèvre (la tourbière pédagogique et le sentier des marais de la Sablette) qui devrait avoir lieu le 25 mai. Dans le courant de l'année, ils mettront en place quatre sentiers pédestres sur la commune (panneaux d'information, balisage).

Puis, sur le monument aux morts, le 11 novembre, une plaque sera ajoutée avec les noms des dix soldats originaires de la colonie du Val-d'Yèvre décédés pendant la Grande Guerre.

L'association sera représentée aux 40 ans du château, organisé par l'association Villemenard Cœur en Berry, les 6 et 7 juillet, ainsi qu'au forum des associations et aux Journées européennes du patrimoine des 21 et 22 septembre.

#### Avec les scolaires

Des actions avec les scolaires seront menées : à l'école élémentaire (diaporamas, poème) pour le 11 novembre ; avec le collège Jean-Rostand, traduction en langues étrangères des QR code des tables de la colonie du Val-d'Yèvre, réalisation d'un circuit pédagogique en avril-mai, biographie des poilus oubliés pour le 11 novembre.

Les adhérents à l'association recevront un cahier avec l'histoire du centenaire du comice agricole des Aix-D'angillon, Saint-Germain-du-Puy faisant partie du canton, et un autre sur la reconnaissance mémorielle de dix poilus germinois morts pour la France.

Il est aussi prévu une adhésion réciproque à d'autres associations dont Aubeois de terres et de feux. Et une conférence sera organisée, dans l'année, par Jean-François Alonzo de l'École nationale de l'administration pénitentiaire.

• [SAINT-GERMAIN-DU-PUY](#)

- *Nouvelles de l'association : bulletin n° 4 Publication le 29/02/2024*
- *Nouvelles de l'association : bulletin n° 5 Publication le 1<sup>er</sup>/07/2024*
- *Nouvelles de l'association : bulletin n° 6 Publication le 04/12/2024*
  
- *Cahier de l'APSG n°4, Réalisation et envoi (04/2024) à nos adhérents :  
Le comice agricole des Aix d'Angillon en 1924.  
(ISSN et prix de vente 6 €)*
  
- *Cahier de l'APSG n°5 : Les 10 poilus, colons oubliés du Val d'Yèvre,  
enfin reconnus*

- *Réunion publique, mercredi 26 juin 2024 à 18h30 Espace Nelson Mandela*



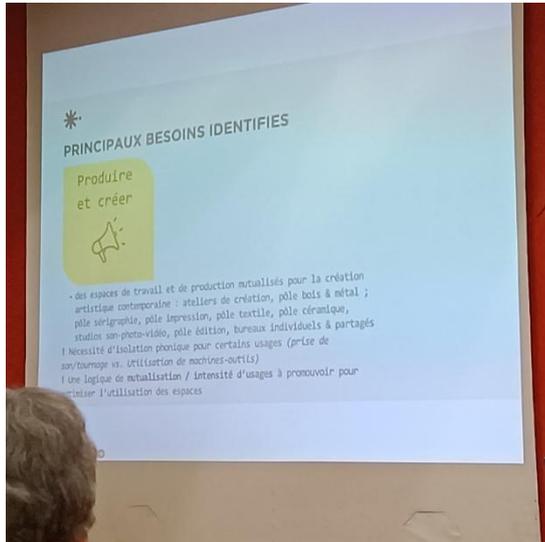
- *Mercredi 18 septembre 2024 – Car à pattes*

*Le public invité à venir découvrir les transports en commun en s'amusant au Village des mobilités. (Semaine Européenne de la mobilité)*



- *Vendredi 11 octobre 2024 – L'Épicentre ouvrait ses portes*

*L'ambition est de faire de l'Épicentre un espace dédié aux industries culturelles et créatives. Le lieu accueillera des ateliers d'artistes, des entreprises culturelles, des espaces de coworking. Ce projet de réhabilitation est envisagé sur le long terme et repose sur une démarche d'urbanisme adaptatif... les aménagements se feront progressivement, en fonction des besoins des usagers.*



- *Mardi 15 octobre 2024 – appel à projets Bourges 2028 – Halle au Blé*

*Le CRI, pour Contributions pour réinventer les imaginaires, a été lancé à la Halle au Blé, à Bourges*

*Réunion publique pour les appels à projets, qui seront lancés en mars prochain dans le cadre de Bourges 2028.*

*Tous les sujets sont permis, entre biodiversité, musique, jeunesse, ruralité*

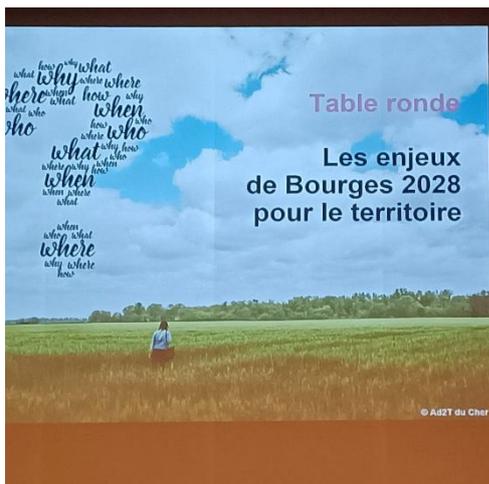
**Pratique.** *Le calendrier 2025-2026-2027 s'établit ainsi. Lancement des inscriptions le 15 mars. Date limite de dépôt des dossiers à l'académie le 15 avril. Parcours de l'académie jusqu'au 15 septembre. Date limite de dépôts des projets le 30 septembre 2025. Étude des dossiers et réunion des jurys entre octobre et novembre. Annonce des lauréats le 13 décembre 2025. Pour s'inscrire : en ligne sur [www.bourges2028.org](http://www.bourges2028.org), ou dans les locaux, 36 rue Moyenne.*



- *Mercredi 27 novembre 2024, au théâtre Jacques Cœur se déroulait les rencontres avec les acteurs du tourisme autour de BOURGES CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE.*

*Pour cette première rencontre, l'Ad2t a rappelé quelques éléments du projet :*

- 👉 *2 millions de visiteurs en 2028 avec une haute période touristique élargie.*
- 👉 *500 événements prévus et des retombées économiques pour les acteurs de l'ensemble du territoire en Région Centre-Val de Loire*
- 👉 *Des publics français (60%), européens (30% environ) et internationaux (10%)*
- 👉 *Un réseau de villes partenaires qui intègre des villes de la région, des villes françaises et des villes européennes, et des passerelles culturelles entre ces villes.*
- 👉 *Un programme artistique constitué de 52 grands projets dont*
  - *la Cité européennes des artistes (le projet héritage),*
  - *les gares végétales,*
  - *Trans Europe Culture : voyager bas carbone depuis et vers Bourges en train, avec des performances artistiques dans les trains,*
  - *les Nuits Lumière européennes,*
  - *les boutiques artistiques...*
- 👉 *Le CRI : 5 millions d'euros dédiés aux appels à projets pour permettre aux acteurs du territoire de s'investir dans les projets pour 2028*
- 👉 *Une stratégie Tourisme accompagnée par l'Ad2t, et le Comité Régional du Tourisme*  
*Bourges Berry Tourisme*  
*Berry Province*  
*Lancement des inscriptions 15 mars 2025 au 15 avril 2025*



- *Mardi 17 décembre 2024 – rencontre AD2T, Stéphanie Massonnat. Sa présence et son intervention à l'AG du 21/01/2025, Espace Nelson Mandela Sa demande : inventaire de l'existant culturel, éducatif, les écosystèmes. Appel à projet CRI – liste projets*

### ***Faire connaître notre commune***

- *Cadeau de la mairie aux nouveaux arrivants sur la commune à travers le livre « Saint-Germain d'antan » le 15 juin 2024*



## ***2. Promouvoir :***

**le parcours historico-touristique de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre,**

**Au cœur des marais du Val d'Yèvre**

**Sentiers intra-muros**

## *Communication, Publicité*

- *Inscription fin janvier 2024, sur site Infoptimum, commune de Saint-Germain-du-Puy et parution de nos évènements dans l'onglet « agenda et loisirs »*

## *Radio, Presse, TV, Film, Théâtre*

- *Berry Républicain dimanche 24 mars 2024*

## Toujours en quête de son passé

Créée fin 2022, l'association Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy s'applique à rechercher l'histoire de la commune à travers son patrimoine et ses hommes.

L'association Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy a été créée en décembre 2022, à la suite de l'inauguration du parcours historico-touristique sur le site de l'ancienne colonie pénitentiaire (notre édition du 19 septembre 2022).

Un lieu qui, aujourd'hui, sur un parcours de 4 kilomètres, permet d'en savoir un peu plus sur la colonie agricole pénitentiaire du Val-d'Yèvre, fondée et dirigée pendant longtemps par Charles Lucas (1803-1889).

### Peine de mort

Sous la présidence de Chantal Piron ces passionnés poursuivent l'aventure en vue de valoriser l'ensemble du patrimoine communal. Ils font des recherches qui les mènent parfois jusqu'aux archives départementales. Car leur volonté est de valoriser les richesses archéologiques, architecturales, historiques, culturelles, huma-



PRÉSIDENTE. Chantal Piron.  
PHOTO D'ARCHIVES  
ancienne élève promo 74

nes et mémorielles de la commune.

Après le décès de Robert Badinter, le 9 février dernier, l'association germinoise a décidé de faire des recherches pour donner quelques explications sur ce que Charles Lucas avait fait, lui aussi, pour l'abolition de la peine de mort (\*).

« En effet, en 1830, il ré-

clame la mise en place de deux réformes : l'abolition de la peine de mort et son remplacement par l'emprisonnement. Même si Charles Lucas n'obtient pas gain de cause pour l'abolition de la peine de mort en France, la statistique des exécutions des condamnés à la peine capitale lui donne raison car elle ne cessera de dimi-

nuer », indiquent la présidente Chantal Piron, le vice-président Serge Bordier et le trésorier Lionel Raffétin.

Ce type d'information, a été partagée avec les adhérents par l'intermédiaire des bulletins de liaison, édités tout au long de l'année et qui abordent les activités passées et à venir.

### Adhésion simple ou active

Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy continuent de travailler également sur la signalétique de chemins de randonnée.

Si des personnes veulent les rejoindre par une adhésion simple ou, mieux encore, par une adhésion active, afin d'apporter leur aide pour faire avancer les sujets dans des activités qui présentent un intérêt pour le rayonnement culturel et patrimonial de la commune, elles seront les bienvenues. ■

(\* Robert Badinter avait prononcé, le 17 septembre 1981, un discours en faveur de l'abolition de la peine de mort, conduisant à la promulgation du texte.

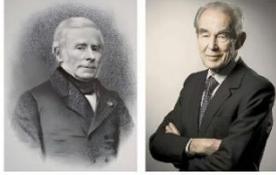
Pratique. Renseignement auprès de Chantal Piron, au 06.71.30.79.72.

- *Berry Républicain – 2 Articles En bref pour notre conférence 26/04/2024*

- *04/2024 - Parution dans le Mag de l'OMSJC (Office Municipal Sports Jeunesse Culture)  
Abolition de la peine de mort Charles Lucas et Robert Badinter  
Invitation conférence Jean-François Alonzo (ENAP) 26/04/2024*

## Abolition de la peine de mort — Charles Lucas et Robert Badinter

Le premier la souhaitait farouchement et le second l'a fait voter... 150 ans plus tard !!



La mort récente de Robert Badinter nous rappelle le combat mené pour l'abolition de la peine de mort depuis des siècles dont celui de l'humaniste Charles Lucas avant de devenir le fondateur de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre à Saint-Germain-du-Puy.

Dès 1826, Charles Lucas participe à deux concours littéraires sur la question de la légitimité et de l'efficacité de la peine de mort et se présente avec son livre « du système pénal et de la peine de mort ». Il s'y affiche comme un farouche abolitionniste, s'appuyant sur l'idée philosophique d'invulnérabilité de la vie humaine. Pour démontrer l'inefficacité dissuasive préventive de la peine de mort, il utilise les données de la statistique criminelle et les annales judiciaires : la critique porte essentiellement sur le spectacle sanglant qu'elle représente (en France, les exécutions capitales seront publiques jusqu'en 1939). Sa démonstration est brillante et remarquée : il remporte les deux concours et son ouvrage est traduit en plusieurs langues.

En 1830, il réclame la mise en place de deux réformes : l'abolition de la peine de mort et son remplacement par l'emprisonnement. Cette tentative sera certes infructueuse mais constituera le lancement indispensable de la réforme du régime pénitentiaire. Il est considéré comme le père de la science pénitentiaire en France et l'inspirateur de la réforme des prisons au XIXe siècle.

Même si Charles Lucas n'obtint pas gain de cause pour l'abolition de la peine de mort en France, la statistique des exécutions des condamnés à la peine capitale lui donne raison car elle ne cessera de diminuer : 66% en 1828 et seulement 26% en 1831. Dans la capitale du Berry, on montera pour la dernière fois à l'échafaud en 1849.

De 1829 à 1849, il y eut à Bourges six guillotins dont une femme, Marie-Rose Roux veuve Fortin, le 14 janvier 1832 sur la place du marché au blé (Place de la Nation), pour crime d'assassinat commis sur son mari, de complicité avec son amant.

Gilbert Favardin cédait la liste des décapités à Bourges. Il est exécuté le 17 avril 1849 sur la place du marché au blé. Il avait été condamné en janvier 1849 à la peine de mort car coupable de vol et d'assassinat en septembre 1848 sur la personne de Jean Naudin, 70 ans.

Charles Lucas poursuivra toute sa vie son activité abolitionniste, s'intéressant à l'évolution des législations étrangères, nouant des contacts dans toute l'Europe avec les souverains et ministres sensibles à ses arguments, ce qui lui vaudra de multiples distinctions.

Quant à Robert Badinter, il est le défenseur de Roger Bontems au procès qui s'ouvre à Troyes en 1972, il en garde le sentiment coupable de n'avoir pas réussi à sauver la tête de son client, exécuté le 28 novembre 1972. Robert Badinter se promet de ne plus jamais accepter cette « justice qui tue », engageant son combat pour l'abolition de la peine de mort.

En 1976, avocat de Patrick Henry, il axe sa défense sur l'origine de la peine de mort, son caractère monarchique et religieux, en contradiction avec une France moderne et laïque. Il fait ainsi le procès de la peine de mort et plaide en s'appuyant sur la conscience des jurés. À la surprise générale, les jurés accordent les circonstances atténuantes à Henry.

Le 23 juin 1981, Robert Badinter devient ministre de la Justice et attache son nom à l'abolition. Le projet de loi est voté le 26 août par le Conseil des ministres alors que les sondages indiquent que la majorité des Français reste favorable à la guillotine.

Le 17 septembre 1981, Robert Badinter monte au chœur de l'Assemblée nationale et prononce, plus qu'un discours politique, une plaidoirie contre la peine de mort. L'Assemblée vote l'abolition définitive le lendemain.



## CONFÉRENCE

Bref aperçu sur l'histoire des détenus mineurs en prison : Des colonies pénitentiaires aux établissements pénitentiaires pour mineurs



Vendredi 26 avril 2024

À partir de 18h30

Animateur :  
Jean-François ALONZO  
Historien sur les prisons, ancien chargé des enseignements à l'ENAP

ENTRÉE LIBRE

Conférence organisée par :  
« Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy »

Lieu : Espace Nelson Mandela  
Rue Léonard Hippolyte Roger  
18390 Saint-Germain-du-Puy



CONTACT : CHANTAL PIRON - 06 71 30 79 72 - apsg18390@gmail.com

- 05/2024 - Parution dans le Mag de l'OMSJC (Office Municipal Sports Jeunesse Culture)  
Au cœur du Val d'Yèvre

# Association "Les amis du Patrimoine de Saint Germain du Puy" Au coeur du Val d'Yèvre

L'association « Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy » a participé activement à l'élaboration des informations et descriptions apposées sur le mobilier urbain des deux parcours qui seront inaugurés le 25 mai 2024.

Ces deux circuits viennent compléter le triptyque de parcours aménagés « Au cœur du Val d'Yèvre ». Vous pourrez ainsi découvrir, en pleine nature à Saint Germain-du-Puy et aux portes de Bourges, cette zone humide riche d'histoire et d'une importante biodiversité.

Vous cheminerez ainsi sur trois circuits où vous pourrez découvrir l'histoire de la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre pour jeunes détenus, observer les plantes vivaces, mares et boisements de la tourbière pédagogique et admirer une flore et une faune typiques des milieux humides des marais de la Sablette.

Le parcours historico-touristique de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre pour jeunes détenus relate l'histoire de cet établissement et valorise le patrimoine immobilier existant. Ce circuit est régulièrement fréquenté depuis son inauguration lors des journées européennes du patrimoine des 16 et 17 septembre 2022. Les 16 tables de lecture jalonnent ce circuit de 4 km et vous content l'histoire de cette colonie qui avait pour but de moraliser, par le travail et la discipline, des enfants potentiellement dangereux pour la société, et de lui rendre des

travailleurs ayant appris un métier, notamment agricole. Pour ce faire, le fondateur, Charles Lucas, un humaniste, mit en pratique sa théorie : « L'amendement de la terre par l'enfant et l'amendement de l'enfant par la terre ». La création de cette colonie va donner un coup de fouet à l'économie locale et notamment la construction du nouveau bourg de Saint-Germain (église, presbytère, écoles et mairie) en limite de la route nationale 151. Cet établissement a fonctionné de 1847 à 1924.

Le sentier des marais de la Sablette, qui s'étend sur 2 km, est situé à l'ouest de l'étang éponyme. Il permet de découvrir, au cœur des jardins familiaux, un espace naturel d'un grand intérêt pour la faune et la flore des zones humides. Papillons, mésanges ou encore grenouilles peuplent les lieux. Pour mettre en valeur ces marais, la ville de Saint-Germain-du-Puy a renaturé le site en rendant aux berges, du ruisseau « La Noue du Rivage » qui traverse les marais, leur état originel et d'améliorer les fonctionnalités naturelles du cours d'eau. La mise en place de deux passerelles permet le franchissement du ruisseau. Au fil de la balade, des panneaux didactiques (3 totems et 5 tables de lecture)

permettent de mieux connaître la rivière « Yèvre » et ses crues, l'étang de la Sablette et le lavoir de la Fontaine aujourd'hui disparu. Ce circuit invite le promeneur à découvrir un cadre d'apparence tranquille mais qui comporte des animaux et des végétaux à la vie trépidante. Le flâneur pourra écouter les chants d'oiseaux tels que la bouscarle de Cetti et le phragmite des joncs, soit en direct soit en flashant les QR codes des tables de lecture ; il se laissera envelopper par la sérénité des lieux, par les couleurs et les parfums de la flore et ceci dans un décor chatoyant pour les yeux.

La tourbière du Petit-Villemeard est

**Vous cheminerez ainsi sur trois circuits où vous pourrez découvrir l'histoire de la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre pour jeunes détenus, observer les plantes vivaces, mares et boisements de la tourbière pédagogique et admirer une flore et une faune typiques des milieux humides des marais de la Sablette.**



un site identifié depuis 2006 comme ayant un véritable potentiel pédagogique permettant d'aménager un site d'observation d'un écosystème singulier. Les travaux d'aménagement, en collaboration avec l'association Nature 18, se sont déroulés en 2014 et 2015 pour une ouverture officielle réalisée en 2016. Or, pour que ce site soit vraiment valorisé, il fallait équiper l'observatoire de cette tourbière de panneaux didactiques sur la faune et la flore environnantes et implanter un mobilier à caractère instructif (un totem et deux tables de lecture) concernant la tourbière alcaline, le bois humide, la mégaphorbiaie (friche humide inondée périodiquement) la saulaie marécageuse et la prairie à jonc acutiflore (peuplée de joncs et de roseaux). Chaque table de lecture comporte un QR Code qui permet d'obtenir des informations vocales complé-

mentaires. Les visiteurs pourront ainsi apprendre, comprendre ou simplement découvrir ce lieu et surtout observer à leur guise les différents milieux composant une zone humide ainsi que la faune et la flore particulières qui y vivent. Cette balade culturelle s'effectuera les pieds au sec grâce au plateau en bois qui équipe une partie du sentier pour rejoindre l'observatoire. Ce parcours pédagogique est destiné au grand public mais surtout au monde scolaire et aussi aux jeunes enfants grâce à des modules à tourner très ludiques. Ces parcours bucoliques et instructifs permettront de comprendre le rôle majeur créé par ces marais pour Saint-Germain-du-Puy en général et dans l'équilibre de l'écosystème local en particulier.

- *Mag 06 2024 – ville de Saint-Germain-du-Puy – 1<sup>ère</sup> ville labellisée réseau des marais*

- *06/2024 - Parution dans le Mag de l'OMSJC (Office Municipal Sports Jeunesse Culture) Conférence Jean-François ALONZO (ENAP)*

## AP St Germain du Puy

### Conférence sur l'histoire des détenus mineurs en prison

La conférence « *Bref aperçu sur l'histoire des détenus mineurs en prison. Des colonies pénitentiaires aux établissements pénitentiaires pour mineurs* » était organisée conjointement par l'association « *Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy* » et la mairie de Saint-Germain-du-Puy le vendredi 26 avril 2024 à l'Espace Nelson Mandela de Saint-Germain-du-Puy.



Colonie pénitentiaire d'Aniane (Hérault), en 1930 - 69001 Haute Puy - 2007, R. Riccio/674

Le conférencier était Jean-François Alonzo, historien sur les prisons, ancien chargé des enseignements à l'Ecole Nationale d'administration pénitentiaire.

Environ 200 personnes se sont déplacées pour suivre la conférence qui traitait de l'histoire des détenus mineurs depuis la Révolution de 1789 jusqu'à

nos jours. Le passionné et passionnant Jean-François Alonzo a retracé l'histoire pénitentiaire de « l'enfance coupable ».

À partir des années 1840, la solution consiste à placer les enfants, à partir de 7 ans, dans des colonies pénitentiaires agricoles comme celle du Val d'Yèvre à Saint-Germain-du-Puy. Dans ces établissements

sans barreaux, loin de l'influence corruptrice des villes, les enfants sont mis au travail et reçoivent une éducation morale, religieuse et professionnelle qui doit leur permettre de réintégrer la société après s'être amendés. Mais les bonnes intentions réelles de certains comme Charles Lucas au Val d'Yèvre peinent à cacher une réalité souvent sordide :



ces colonies constituent des réservoirs de main d'œuvre à bon marché. L'instruction passe vite au second plan, et les autorités, complaisantes, ferment les yeux sur les abus et les maltraitances qui s'y commettent.

Malheureusement, cela ne s'améliore pas au début du XXe siècle, les abus persistent et finissent par attirer les critiques de la presse et de l'opinion ; ainsi nombre de colonies pénitentiaires ferment dans les années 1920. Un décret de 1927 requalifie ces colonies en maisons d'éducation surveillée (MES) pour les garçons et écoles de préservation pour les filles. Mais, dans les faits, rien ne change : le personnel et les méthodes restent les mêmes. La décennie qui suit atteste d'une période noire au sein de ces « bagnes pour enfants ».

Le Gouvernement de Vichy supprime les MES en 1942 et les transforme en institutions publiques

d'éducation surveillée (IPES) : on y introduit des méthodes nouvelles en créant des fonctions de moniteurs éducateurs. La direction de l'éducation surveillée, qui devient donc une direction autonome au sein du ministère de la Justice, est créée en 1945. Elle opère une rupture définitive avec le modèle ancien : l'éducation devient la règle, l'incarcération, l'exception.

Pourtant, en 1978, les premiers internats de l'Éducation surveillée ferment progressivement leurs portes, remplacés par des foyers et des centres de jour. L'incarcération des mineurs ne disparaît pas, mais elle est reléguée hors de l'espace légitime de l'action éducative ; ainsi en 1990, la Direction de l'éducation surveillée devient la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Enfin depuis 2007, de nouveaux établissements pénitentiaires pour mineurs (EPM) s'ouvrent, constituant ainsi une avancée sur le plan des conditions de détention : les jeunes vont régulièrement à l'école, sont engagés dans diverses activités et passent beaucoup de temps en dehors de leur cellule en vue d'une meilleure réinsertion.

Dans la dernière partie de la conférence « les mémoires du temps », J.F. Alonzo a retracé le parcours de trois personnages atypiques : Jean Genet l'écrivain et Henri Lafont le collabo qui ont connu les colonies pénitentiaires pour jeunes détenus et Violette Nozière l'empoisonneuse comme jeune femme parvenue au destin incroyable.

- *UFOLEP PLAYA TOUR 26 juillet 2024 – interview sur notre association.*



- *Mag 10 2024 – ville de Saint-Germain-du-Puy – Les petits chemins de Saint-Germain*

**ET SI VOUS PARTICIPIEZ AU NETTOYAGE DE LA VOIE FERRÉE ?**

Depuis 2017, la nouvelle équipe municipale n'a de cesse d'afficher sa volonté de créer une liaison douce de 1,7 km sur l'ancienne voie ferrée. En 2023, la ville a signé une convention avec la SNCF pour le transfert de gestion de la ligne ferroviaire 68900 « Saint-Germain-du-Puy à Cosse ». Un défrichage et des aménagements sécuritaires sur le tronçon joignant la voie encore en service et la traversée de la rue d'Alsace sont nécessaires pour rendre ce sentier praticable. Un défrichage du site sera effectué avant l'abattage cet hiver des arbres dangereux ou gênants à proximité des clôtures des riverains par les agents des services techniques.

Lors des conseils de quartier, nombreux sont les Germinois à avoir proposé leur aide aussi une opération nettoyage. Il suffira pour personnes intéressées de venir équipées de chaussures adaptées, gants et lunettes de protection et munies d'un coupe-branches, sécateur ou échelle pour donner une nouvelle vie à ce futur parcours pédestre.

**LES PETITS CHEMINS DE SAINT-GERMAIN**

La municipalité initiatrice du parcours historico-touristique de la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre, en collaboration avec l'Association des Amis du Patrimoine de Saint-Germain (APSG) ont réalisé le sentier pédestre des marais et la zone découverte de la tourbière pédagogique du Petit-Villemard. La commune et l'association ont « dessinés » quatre circuits pédestres intramuros sur le territoire communal et sur le domaine public. « Constituer des circuits de randonnée, c'est préserver, entretenir et valoriser un patrimoine de chemins, de sentiers, de haies, de talus et préserver la faune et la flore » précisent les dirigeants de l'association.

Quatre circuits, entre 5 et 12 km, sont proposés aux habitants et visiteurs au départ du restaurant intergénérationnel. Le maintien de la qualité des espaces empruntés par « Les Petits chemins de Saint-Germain » montre une importance croissante dans l'attractivité de la commune et participe à un cadre de vie des plus agréables. La municipalité finance l'achat du mobilier et en assure la pose et le marquage des quatre circuits qui seront balisés en cette fin d'année.



- 11/2024 - Parution dans le Mag de l'OMSJC (Office Municipal Sports Jeunesse Culture) Cérémonie du 11 novembre 2024 – Reconnaissance des 10 poilus oubliés

LES AMIS DU PATRIMOINE DE ST GERMAIN DU PUY

**Reconnaissance des 10 poilus oubliés le 11 novembre 2024 à Saint-Germain-du-Puy**

Le 11 novembre 2024, la municipalité de Saint-Germain-du-Puy, avec la participation de l'association Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, APSG, la section locale des anciens combattants, UNC-AFN, l'office national des combattants et victimes de guerre, ONAC-VG et le Souvenir Français, organisera une commémoration très particulière et donc exceptionnelle car elle va faire inscrire sur le monument aux morts dix poilus qui ont été oubliés.



Les recherches pour le livre « Saint-Germain d'antan » ont permis à son auteur, Serge BORDIERELUX de faire un bilan précis de l'identité des jeunes de la commune « morts pour la France ». Il s'est renseigné dans la base « Mémoire des hommes » du ministère des Armées, dans les registres militaires des archives départementales et les registres d'état-civil de Saint-Germain. Il a identifié 31 Germinois morts pour la France en 1418.

Or, sur le monument aux morts on en dénombre 23 dont deux ont été inscrits sans que l'appartenance à la commune soit justifiée mais seulement par décision de l'association des anciens combattants de l'époque.

De ce fait, il manque bien dix noms sur la stèle. Ces dix militaires, oubliés lors de l'édification du monument en 1923, sont tous domiciliés à la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre avant leur incorporation dans l'armée française.

Ce manque de considération et de reconnaissance est d'autant plus étonnant que la loi du 25 octobre 1919 faisait obligation de cette inscription des morts pour la France sur le monument.

Ces dix poilus n'étaient pas originaires du Cher, une majorité étant nés à Paris, six d'entre eux étaient orphelins et les autres vivaient probablement pas de contact avec leur famille vu que leur adresse était à la colonie du Val d'Yèvre à Saint-Germain-du-Puy. C'est pourquoi en 1923 personne n'a réclamé le gravage dans le marbre du nom de ces pauvres délassés.

Étaient-ils inconnus des autorités locales ? Et bien non ! M. Pierre-Louis MICHEL, président de la section locale des anciens combattants, U.N.C., créée fin 1921 n'était autre que l'adjoint de l'économie de la colonie du Val d'Yèvre et présent dans cet établissement depuis 1912. Il connaissait très bien les pupilles concernés, morts au champ d'honneur.

Quant au directeur de la colonie M. Honoré JANCIK, en assistant en 1923 à l'inauguration du monument aux morts de Saint-Germain-du-Puy, il cautionnait cette discrimination sociale. Ces jeunes hommes ont ainsi subi une double peine :

d'abord la détention dans l'établissement pénitentiaire puis la mort sur les champs de bataille. L'attitude peu empathique pour ces jeunes présumés de la Patrie montre que leur statut d'anciens colons était surement indigne de la reconnaissance par les responsables de la colonie pénitentiaire mais aussi par la municipalité de l'époque.

Ces jeunes colons du Val d'Yèvre ont, pourtant, apporté leur contribution pour défendre la France en étant mobilisés ou en se portant volontaires. Sur les théâtres d'opération, ils n'ont pas cessé de s'opuler dans ces moments de grande difficulté, ils ont partagé le pire comme le meilleur avec leurs frères d'armes, ils se sont portés sur le dos, sur les épaules, à bout de bras, sur des brancards de fortune. Ils ont arraché le camarade blessé à la terre qui l'avait déjà à moitié enseveli. Sous le feu des bombardements, ils se sont bécotés les uns contre les autres, ils se sont mêlés dans la boue et dans les tranchées, dans l'attente et dans les assauts. Ces combattants, aussi méritants que d'autres, sont tombés dans l'anonymat et il est grand temps de les honorer.

Quatre d'entre eux sont inscrits sur des tombes dans des nécropoles nationales : Robert LABASSE à Pont-de-Maron dans la Marne, Alfred LEONARD à Commercy dans la Meuse, Camille MALAPRADE à Rancourt dans la Somme et Marcel SIBILLE à Marbotte dans la Meuse. Cependant, il a été décidé de ne pas les séparer de ce groupe de 10 braves germinois et qu'ils restent « unis » comme



l'aurait voulu le fondateur de la colonie, Charles LUCAS, qui prônait la solidarité et l'esprit de corps. Ces dix soldats forment une famille solitaire, ceux des anciens colons du Val d'Yèvre. En ce 11 novembre 2024, la municipalité de Saint-Germain-du-Puy va enfin reconstituer cette cohésion à travers deux plaques de marbre sur le monument aux morts. Gloire à ces dix poilus qui ne seront plus oubliés.

Pour que cette cérémonie mémorielle soit également à marquer dans le marbre, les enfants de l'école élémentaire liront un poème de Jacques Hubert Frouger intitulé « 14-18 Folle meurtrière », les élèves du collège Jean-Rostand retraceront la biographie de chacun de ses dix poilus oubliés. Madame la maire de Saint-Germain-du-Puy dévoilera les deux plaques sur lesquelles les deux plaques sur lesquelles le nom de ces dix vaillants soldats a été gravé.

Identité des dix soldats germinois « morts pour la France ».

**Identité des dix soldats germinois « morts pour la France ».**

**1/Michel, Claude CAZALIS-POEY.** Il est né le 27 décembre 1893 à Roanne dans la Loire. Orphelin à 13 ans en 1906, il est mobilisé le 23 septembre 1914 en qualité de soldat « Marsouin » au 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale de marche. Il est tué à son poste de combat le 7 décembre 1914 près d'Ypres en Belgique. Soldat courageux et plein d'entrain, il est décoré à titre posthume de la croix de guerre avec étoile de bronze.

**2/Robert, Edmond, Auguste LABASSE.** Il est né le 8 juin 1899 à Paris. Orphelin à 10 ans en 1909. Il s'est engagé volontaire le 14 juin 1917 dans l'armée française pour 4 ans. Il est soldat au 29<sup>e</sup> régiment d'infanterie lorsqu'il est tué à l'ennemi le 28 septembre 1918 à Cerisy-en-Dormois dans la Marne.

**3/Gabriel, Paul, François LEMOUX.** Il est né le 1<sup>er</sup> juillet 1897 à Nantes en Loire-Atlantique. Orphelin à 13 ans en 1910. Il est appelé sous les drapeaux le 7 janvier 1916 en qualité de soldat au 161<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il meurt de ses blessures le 19 juillet 1918 à l'ambulance de Lihéry dans la Marne.

**4/Alfred, Joseph LEONARD.** Il est né le 20 mai 1896 à Paris. Il s'est engagé volontaire le 16 septembre 1914 dans l'armée française pour 4 ans. Il est soldat au 134<sup>e</sup> régiment d'infanterie lorsqu'il décède le 24 avril 1915 des suites de ses blessures à l'hôpital militaire de Commercy dans la Meuse.

**5/Camille, Thophile MALAPRADE.** Il est né le 22 février 1896 à Paris. Orphelin à 18 ans en 1914. Il s'est engagé volontaire le 28 août 1914 dans l'armée française pour 4 ans. Caporal au 1<sup>er</sup> bataillon de chasseurs à pied en 1916. Il disparaît le 26 septembre 1916 à Rancourt dans la Somme.

**6/Pierre, Henri QUINTY.** Il est né le 15 mars 1891 à Paris. Il est appelé sous les drapeaux le 9 octobre 1912.

**7/Robert, Edmond, Auguste LABASSE.** Caporal au 74<sup>e</sup> régiment d'infanterie en 1915. Le 6 juin 1915, il s'élance à la tête de sa compagnie blessé, il continue le combat. Il est tué en franchissant le talus de la tranchée allemande à Neuville-Saint-Vaast dans le Pas-de-Calais. Il est cité à l'ordre de son régiment lors de l'attaque du 5 juin 1915.

**8/Jean, Léon REYMOND.** Il est né le 4 août 1895 à Paris. Orphelin de mère avant 1915. Il est mobilisé le 19 décembre 1914 en qualité de soldat au 13<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il est tué à l'ennemi le 7 juillet 1915 au Bois d'Ally en forêt d'Aprémont dans la Meuse. Soldat brave et courageux, il est décoré à titre posthume de la croix de guerre avec étoile de bronze.

**9/Charles, Emile, Eugène TIKIER.** Il est né le 8 septembre 1897 à Reims dans la Marne. Il est appelé sous les drapeaux le 10 août 1916 en qualité de soldat au 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il est tué à l'ennemi le 30 mai 1917 à la côte 257 près de Maronvillers dans la Marne.

1918 à Cuvilly dans l'Oise. Il est décoré à titre posthume de la croix de guerre avec étoile de bronze.



**10/Charles, Emile, Eugène TIKIER.** Il est né le 8 septembre 1897 à Reims dans la Marne. Il est appelé sous les drapeaux le 10 août 1916 en qualité de soldat au 164<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il est tué à l'ennemi le 30 mai 1917 à la côte 257 près de Maronvillers dans la Marne.

- France Bleu Berry 04/11/2024 – interview pour radio locale

- journal de 8h
- journal de 11h59

- *France Bleu Berry 10/11/2024 - article*



**Saint-Germain-du-Puy : dix nouveaux noms de soldats morts pour la France inscrits sur le monument**

Dimanche 10 novembre 2024 à 19:00

100 ans après, une erreur est enfin réparée sur le monument aux morts à Saint-Germain-du-Puy, près de Bourges. Dix noms de soldats vont être ajoutés ce lundi 11 novembre lors de la cérémonie de commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale.

<https://www.francebleu.fr/info/sincolite/saint-germain-du-puy-dix-nouveaux-noms-de-soldats-morts-pour-la-france-inscrits-sur-le-monument-4890269>



Le monument aux morts de Saint-Germain-du-Puy (Cher) © Radio France - Michel Benoît

Ces dix soldats, morts pour la France, ont été oubliés lors de l'édification du monument en 1923. Ces jeunes soldats étaient **pensionnaires de la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre** qui accueillait des jeunes des rues à Saint-Germain-du-Puy de 1847 à 1924.



Serge Borderieux et Chantal Piron des Amis du Patrimoine de St-Germain du Puy © Radio France - Michel Benoît

Un **oubli à priori volontaire**. C'est du moins la thèse de Serge Borderieux. C'est lui qui a découvert cet oubli alors qu'il travaillait sur son livre "Saint-Germain d'Antan". Il a **comparé les archives militaires aux noms inscrits sur le monument** aux morts et s'est aperçu qu'il en manquait dix du village : "Le responsable local de l'union des combattants travaillait à la colonie pénitentiaire. Il connaissait donc ces jeunes, explique Serge Borderieux. Simplement, à l'époque, on ne les considérait pas comme des habitants de Saint-Germain-du-Puy, car ils n'étaient pas natifs de la commune et avaient été placés dans cette colonie tout simplement parce qu'ils étaient orphelins pour la plupart. Ils étaient livrés à eux-mêmes et ont peut-être commis des petites bêtises pour survivre. Certains de ces mineurs vivaient simplement de mendicité. C'est pourquoi ils ont été internés à la colonie. Leur vie n'a pas été simple et en plus ils sont allés se faire tuer sur le champ de bataille sans qu'on reconnaisse leur sacrifice pour la patrie. Je trouvais cela très dur pour eux et c'est pour cela qu'on a voulu réparer cet oubli. Je suis très content aujourd'hui d'avoir abouti avec l'association et la mairie."

**Réparer une erreur**



Deux nouvelles plaques apposées sur le monument aux morts - Chantal Piron

Des soldats fauchés en pleine jeunesse. Les noms de quatre d'entre eux apparaissent dans des nécropoles, là où ils ont été tués sur le champ de bataille. Tous leurs noms sont désormais gravés sur **deux plaques supplémentaires collées sur le monument**. Pour Chantal Piron, présidente des amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, il est important que les enfants des écoles de la commune retiennent le message : "Les élèves de 4e du collège liront quelques lignes de la biographie de chaque soldat tué, avec la mention mort pour la France pour chacun d'entre eux. Et l'école élémentaire chantera un poème avec un refrain qui reviendra pour l'ensemble de l'école. C'est important de réparer cette erreur aujourd'hui."



Marcel, Joseph Sicilio, orphelin à 16 ans en 1913, tué le 5 mai 1915 en forêt d'Apremont (Meuse) © Radio France - Michel Benoît

La cérémonie de commémoration de la fin de la Première Guerre mondiale de remise de la place est prévue à partir de 16h ce lundi 11 novembre.

- *BR 11/11/2024*

"C'est un véritable événement" : dix noms de "poilus oubliés" rajoutés au monument aux morts de Saint-

Germain-du-Puy

Article réservé aux abonnés

Publié le 17/11/2024 à 09h05



Dix nouveaux noms ont été ajoutés au monument aux morts de Saint-Germain-du-Puy © Matis RAPACOLI

C'est un hommage assez rare qui va avoir lieu à Saint-Germain-du-Puy pour les commémorations du 11 novembre. Dix nouveaux noms ont été gravés sur le monument aux morts de la commune. Dix "poilus oubliés", passés par la colonie du Val d'Yèvre, dont l'histoire a été retracée par l'association des amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy.

Michel, Claude Cazalis-Poey; Robert, Edmond, Auguste Labasse; Gabriel, Paul, François Lemoux; Alfred, Joseph Léonard; Camille, Théophile Malaprade; Pierre, Henri Quinty; Albert Renaudin; Jean, Léon Raymond; Marcel, Joseph Sibille et Charles, Émile, Eugène Tixier.

Autant de noms qui seront honorés ce lundi 11 novembre, et qui le seront pour toutes les prochaines commémorations de la Première Guerre mondiale de Saint-Germain-du-Puy. Dix hommes, "poilus oubliés", dont l'identité est désormais gravée sur le monument aux morts de la commune. "D'aussi loin que je me souviens, c'est la première fois que l'on rajoute des noms, annonce la maire Marie-Christine Baudouin, dont le conseil municipal a voté "pour" le dépôt de ces deux nouvelles plaques de cinq noms chacune. On n'inscrit pas n'importe qui sur un monument aux morts, c'est un véritable événement. Ils ont donné leur vie à la France, donc quand on nous a sollicité, on a dit oui directement".



Tous domiciliés à la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre

Cette sollicitation, c'est celle des Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy. Une association créée en 2022, lors de l'inauguration du parcours historique-touristique de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre. Le lieu-clé de cette mise à l'honneur.

"Trente-et-un Germinoises sont recensés dans les registres militaires des archives départementales et les registres d'état civil de Saint-Germain. Or, il n'y en avait que 23 sur le monument jusque-là", détaille Serge Borderieux, membre de l'association, qui s'est penché sur la question

de l'identité des jeunes de la commune morts pour la France dans le cadre de recherche pour un ouvrage.



Plusieurs Germinoises manquent à l'appel et Serge Borderieux arrive à une conclusion : "Pour être inscrit sur un monument au mort, il faut soit être né, soit domicilié dans la commune, ou qu'un conjoint le soit. Six de ces jeunes hommes étaient orphelins et les autres n'avaient probablement pas de contact avec leur famille vu que leur adresse était à la colonie du Val d'Yèvre. C'est pourquoi en 1923 personne n'a réclamé le gravage dans le marbre de leurs noms".

"Il est grand temps de les honorer"

Aucun n'est originaire ni du Cher, ni de la commune, la plupart étant du bassin parisien. Qu'importe pour l'association : "Ces jeunes colons du Val d'Yèvre ont apporté leur contribution pour défendre la France en étant mobilisés ou en se portant volontaires, il est grand temps de les honorer".

Reste que les 23 Germinoises déjà inscrits, auxquels se rajoutent les dix nouveaux, font 33 noms. Deux de plus que les 31 des registres militaires. "Quand j'ai regardé, deux noms y sont, mais n'auraient pas dû y être". Toutefois, un nom peut être inscrit sur deux monuments différents. Quatre des dix nouveaux poilus sont inscrits sur des tombes dans des nécropoles nationales. "Il a été décidé de ne pas les séparer de ce groupe de dix, et qu'ils restent unis".

Matis Rapacoli

• SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- BR 13/11/2024 – Un grand moment historique pour cette reconnaissance des 10 poilus oubliés

## Saint-Germain-du-Puy

### Reconnaissance tardive à dix Poilus

Publié le 13/11/2024



Les Poilus oubliés ont été honorés. © Droits réservés

**Saint-Germain-du-Puy. Reconnaissance des dix poilus oubliés.** En cette journée de commémoration de l'Armistice du 11 novembre, c'est un hommage tout particulier à dix Poilus oubliés dont les noms ont été ajoutés sur le monument aux morts (notre édition du 11 novembre) qui a été rendu.

C'est avec la participation de l'association Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy (APSG), la section locale des anciens combattants UNC-AFN, l'Office national des combattants et victimes de guerre et le Souvenir français, que cette commémoration très particulière et exceptionnelle a été organisée (\*).

Après des recherches réalisées par Serge Borderieux, vice-président de l'APSG, ces Poilus - Michel, Claude Cazalis-Poey, Robert, Edmond, Auguste La-Basse, Gabriel, Paul, François Lemoux, Alfred, Joseph Léonard, Camille, Théophile Malaprade, Pierre, Henri Quinty, Albert Renaudin, Jean, Léon Raymond, Marcel, Joseph Sibille et Charles, Émile, Eugène Tixier - ont été retrouvés. Leur biographie a été retracée par dix collégiens de Jean-Rostand.

#### « Des hommes de valeurs »

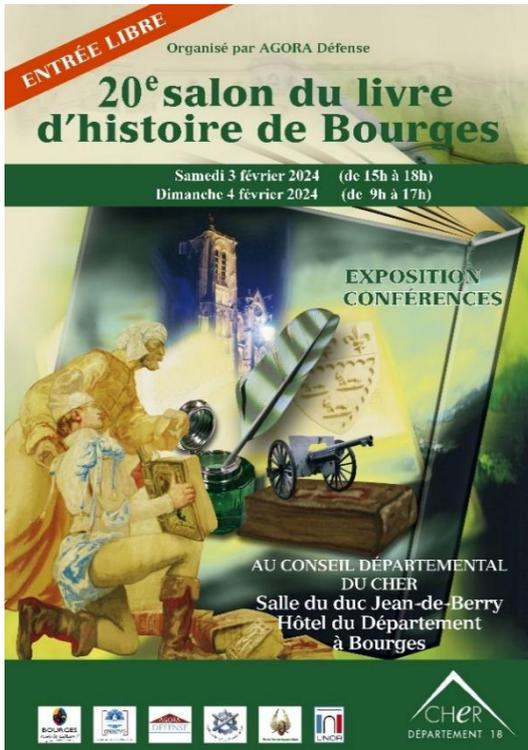
« C'est la reconnaissance tardive, mais sincère, pour dix soldats domiciliés dans notre commune qui ont donné leur vie pour la France. Ces jeunes hommes, qui avaient connu la détention au Val d'Yèvre, étaient des assoiffés d'abord de liberté, ensuite de fraternité et enfin d'espoir. Ils étaient des hommes de valeurs et de fierté », a indiqué la maire, Marie-Christine Baudouin.

(\*) En présence de la secrétaire générale de la préfecture, Camille Witasse Thezy et du député, François Cormier-Boulligeon.

• SAINT-GERMAIN-DU-PUY

**Expositions, diaporamas, visites commentées, conférences**

- *Salon du livre d'histoire samedi 3 et dimanche 4 février 2024*



- *ASPTT, visite du parcours historico-touristique du Val d'Yèvre le 16 mars 2024*



- *EPGV Bourges Barbès, Expo, diapo, visite du parcours historico-touristique du Val d'Yèvre, mercredi 10 avril 2024*



- *Conférence colonie du Val d'Yèvre, Université Populaire du Berry, vendredi 12 avril 2024*



- *ASSAGE (soutien scolaire), Expo, diapo, visite du parcours historico-touristique du Val d'Yèvre, samedi 13 avril 2024*



- *Retraités CFDT, Expo, diapo, visite du parcours historico-touristique du Val d'Yèvre, mercredi 17 avril 2024*



- *AILCL (Association Intercommunale, langues, culture, loisirs) Groises, Expo, diapo, visite du parcours historico-touristique du Val d'Yèvre, mercredi 24 avril 2024*



- *Conférence ENAP (Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire)  
Jean-François ALONZO : Des colonies pénitentiaires aux établissements pénitentiaires pour mineurs.*



MINISTÈRE  
DE LA JUSTICE



ÉCOLE NATIONALE  
D'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



CRHCP

## CONFÉRENCE

Bref aperçu sur l'histoire des détenus mineurs  
en prison : Des colonies pénitentiaires aux  
établissements pénitentiaires pour mineurs



Colonie pénitentiaire d'Aix-la-Chapelle (1844-1845) en 1920 - Fonds Henri Marquet - Cof. Particuliers

### Vendredi 26 avril 2024

À partir de 18h30

**Animateur :**  
**Jean-François ALONZO**  
Historien sur les prisons, ancien chargé  
des enseignements à l'ENAP

**ENTRÉE LIBRE**

Conférence  
organisée par :  
« Les Amis du  
Patrimoine de  
Saint-Germain-du-Puy »



**Lieu : Espace Nelson Mandela**  
Rue Léonard Hippolyte Roger  
18390 Saint-Germain-du-Puy



**CONTACT : CHANTAL PIRON - 06 71 30 79 72 - apsg18390@gmail.com**





- *UNRPA - Présentation de la colonie agricole du Val d'Yèvre, mardi 21 mai 2024, 130 personnes.*



- *Inauguration sentier des marais et tourbière du Petit Villemenard : samedi 25 mai 2024 à 14h lors de la fête de la nature.*



- *FOYER RURAL - Vignoux-Sous-Les-Aix – mercredi 5 juin 2024 – 20h – expo diapo.*



- *Université Populaire du Berry, visite du parcours historico-touristique du Val d'Yèvre - jeudi 06 juin 2024 – 9h30*



- *Anciens élèves du Lycée Agricole de Bourges, Exposition, Diaporama et visite centre colonie Val d'Yèvre - jeudi 13 juin 2024 – 9h – 17h*



- *Justices Pijolins - mardi 25 juin 2024 – 9h Tourbière Pédagogique du Petit Villemenard*



- *Association Etienne Ursin Bouzique – Exposition, Diaporama et visite centre colonie Val d’Yèvre - jeudi 27 juin 2024 – 9h30 -12h30*



- *Les Ruches de quartier d’Asnières – mercredi 14 août 2024 – Parcours colonie Val d’Yèvre*



- *Forum des Associations – dimanche 1<sup>er</sup> septembre 2024*



### Saint-Germain-du-Puy

Le forum des associations, le bon moment pour choisir ses activités

Publié le 05/09/2024



Le club pétanque sur son stand pendant deux jours. © Emile Hénery

**Saint-Germain-du-Puy. Des activités ont été choisies lors du forum des associations.** Le forum des associations s'est déroulé dimanche sur le parking et dans le gymnase Yannick-Souvré. Des représentants des associations ont donné des renseignements concernant les jours, les horaires et les tarifs.

#### Forme, culture, soutien, patrimoine...

Par exemple, à Mov'n Dance 18, qui propose des cours de renforcement musculaire et fitness, de gym douce, de zumba... des cours sont prévus pour les jeunes dès 5 ans. Ils sont dispensés par Marie et Yann Dutaut et Eva Audion.

L'école de musique, L'arbre à musique, propose des cours de guitare, piano, accordéon, synthétiseur, violon, alto, éveil et formation musicale. Les inscriptions peuvent être prises mercredi 18 septembre, de 17 heures à 19 heures, dans les locaux, 2, rue des Platanes ; il est possible de s'inscrire en cours d'année.

Avec l'Accompagnement à la scolarité de Saint-Germain (Assage), les enfants sont aidés par des bénévoles pour la compréhension du travail demandé. Des aides complémentaires pour favoriser au mieux leur réussite scolaire sont aussi proposées.

Sur le stand des Amis du patrimoine de Saint-Germain, de nombreuses personnes se sont arrêtées et même inscrites à cette association pour mieux connaître le patrimoine de la commune.

Il y avait aussi des démonstrations de tir à l'arc, de tennis de table, de tennis et de judo.

• SAINT-GERMAIN-DU-PUY

- *Visite Fontillet, La Rongère, Val d'Yèvre avec un groupe d'Avocats – mercredi 4 septembre 2024*



- *Université Populaire – présentation des conférences et visites par Serge Borderieux - jeudi 5 septembre 2024*



- *Université de l'Eau, Bourges Plus - samedi 14 septembre 2024 – Parcours au fil de l'eau (4,5km)*

**LE BERRY**  
REPUBLICAIN

**Environnement**

**Les habitants de Saint-Germain-du-Puy  
invités à l'Université de l'eau**

Publié le 11/09/2024

Bourges Plus, Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy et la municipalité de Saint-Germain, qui est la seule commune retenue, hormis Bourges, invitent à participer à l'Université de l'eau samedi 14 septembre (notre édition de lundi).

Le matin, six balades guidées au fil de l'eau :

**Val d'Yèvre, 4 km, départ à 10 heures, parking de la Sablette à Saint-Germain-du-Puy** ; Marais de Bourges, 3 km, départ 10 heures, place Pierre-de-Coubertin à Bourges ; Val d'Auron, 6 km, départ 9 h 30, de la médiathèque Leila-Slimani à Bourges ; Bourges les pieds dans l'eau (visite familiale à partir de 6 ans), 1,4 km, départ à 10 h 30 devant le château d'eau, place Séraucourt ; fontaines à voir, fontaines à boire, 3 km, départ à 10 heures à la station d'épuration Aquavara ; D'Avarcum à Aquavara, à 10 heures à la station d'épuration Aquavara, 4, chemin de la Prairie, à Bourges.

L'après-midi, cinq ateliers collaboratifs de 13 h 30 à 17 heures : sobriété des usages de l'eau, préserver l'eau potable en restaurant les milieux naturels et la biodiversité, désimperméabiliser nos communes et nos jardins, quel prix pour l'eau ? gouvernance et engagement citoyen.

Jeux et des animations autour de l'eau seront proposés aux enfants.

**Pratique** : inscription sur le site de la communauté d'agglomération : [www.agglo-bourgesplus.fr](http://www.agglo-bourgesplus.fr).

• SAINT-GERMAIN-DU-PUY  
• ENVIRONNEMENT





- *Journées Européennes du Patrimoine – 21 septembre 2024*



- *Osm'Ose – visite parcours colonie du Val d'Yèvre - 29 septembre 2024*



- *Gadebusch – visite parcours colonie du Val d'Yèvre – samedi 5 octobre 2024*

*Avant leur départ samedi 5 octobre 2024,  
Dans le cadre du jumelage, lors de leur visite à Saint-Germain-du-Puy, les  
amis Allemands de Gadebusch, accompagnés d'élus et de familles accueillantes  
sont venus visiter l'ancien site de la colonie agricole du Val d'Yèvre.  
Merci aux deux interprètes, bravo 🍷 pour leur Français.*



- *Mercredi 16 octobre 2024, visite parcours colonie du Val d'Yèvre.*

*Un collectif d'amis de Troyes, Bourges et les environs... venaient sur le parcours historico-touristique et avec un soleil radieux (27°) se laisser conter l'histoire de cette colonie agricole du Val d'Yèvre.*



- *Mercredi 23 octobre 2024, visite parcours colonie du Val d'Yèvre.  
Un groupe d'amis retraités.  
Le soleil était au rendez-vous 🌞🌞*



- *Serge continue de promouvoir l'histoire de cette colonie du Val d'Yèvre et de son fondateur Charles Lucas, à travers l'Université Populaire du Berry.*

## La colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre objet d'une conférence mercredi à Menetou-Salon

Publié le 21/10/2024



La « ferme » de la colonie. © Droits réservés

Une conférence sur la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre aura lieu mercredi 23 octobre, à 19 heures à la résidence autonomie Louis-Jouannin, 17, rue du Foyer-logements.

Cette conférence, animée par Serge Borderieux – vice-président de l'association Les Amis du patrimoine de Saint-Germain-du-Puy – dévoilera le quotidien des pensionnaires de la colonie agricole pénitentiaire du Val d'Yèvre.

Son fondateur Charles Lucas voulait mettre en application sa devise : « L'amendement de la terre par l'enfant et l'amendement de l'enfant par la terre ».

Vers 1840, il préconise, à cet effet, de séparer les détenus mineurs des prisonniers adultes. Convaincu que le travail agricole est le meilleur garant de la rééducation des jeunes détenus, il milite pour la création de colonies pénitentiaires agricoles destinées à les accueillir.

Celle qui sera implantée à Saint-Germain-du-Puy en 1847 était novatrice en la matière.

**Pratique.** Entrée gratuite.

• **MENETOU-SALON**

- *Mercredi 23 octobre 2024 au soir, conférence sur la colonie agricole du Val d'Yèvre à la résidence autonomie de Menetou-Salon.*



- *Vendredi 6 décembre 2024, nous recevons le député de notre circonscription, François Cormier-Bouligeon et quelques amis. Gilles Desroches représentait*

*la municipal   de Saint-Germain-du-Puy. Une matin  e riche en   changes et partage, cl  tur  e par une mini-visite au centre de la colonie agricole du Val d'Y  vre.*



- *Dimanche 15 d  cembre 2024, conf  rence sur la colonie Agricole du Val d'Y  vre, organis  e conjointement avec **Le collectif de Chateau9** et l'Universit   Populaire de Bourges.*



- *Mercredi 18 décembre 2024, conférence et mini visite sur site colonie du Val d'Yèvre avec un groupe de pharmaciens retraités.*



### ***Randonnée sur circuits***

- *Justices Pijolins, mardi 28 mai 2024 – 9h circuit intra-muros (5,1km)*



- *Justices Pijolins, mardi 19/11/2024 – 9h circuit intra-muros (5km)  
Les nuages étaient là, mais pas la pluie lors de cette sympathique balade.*



*Partenariat éducation Nationale*

- *Classe de 4<sup>ème</sup>2 Collège Jean Rostand – vendredi 28 juin 2024 –*

*Test d'un jeu de rôle retraçant l'arrivée du Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte le 15/09/1852, venant visiter la colonie agricole du Val d'Yèvre. Ci-dessous, les visiteurs avec leur professeur d'histoire, Christophe Drunat dans le rôle du Prince Président accompagné de ses ministres... Les visités avec Serge Borderieux dans le rôle de Charles Lucas accompagné du directeur, médecin, instituteur, économiste, abbé, maire, des gardiens, contremaîtres, charrons et les colons.*



- *Pose des dessins réalisés par la classe de Stéphanie Monmélien, Ecole élémentaire Raoul Néron à l'observatoire de la Tourbière pédagogique du Petit Villemenard - lundi 1<sup>er</sup> juillet 2024*



- *Classes CE2 CM1 CM2 - 152 élèves –Visite château de Villemenard – jeudi 5 et vendredi 6 septembre 2024*



- *Cours élémentaires - 63 élèves –Reconnaissance Arbres, sol – Vendredi 4 octobre 2024*  
*Après les cours théoriques de la veille à l'école,*  
*Vendredi 4 octobre, 63 élèves de l'école élémentaire Raoul-Néron,*  
*accompagnés de leurs professeurs, de quelques parents d'élèves, venaient*  
*découvrir la structure et la texture du sol, les essences d'arbres, présents sur le*  
*site de la Sablette à Saint-Germain-du-Puy.*  
*Ce cours pratique était coorganisé avec des botanistes des Ruches d'Asnières-*  
*Les-Bourges. Après un petit en-cas, ils repartaient avec feuilles, terres,*  
*écorce... tous heureux.*



- Dans la continuité de notre partenariat avec les écoles, après les sciences de la vie et de la terre (SVT), l'histoire de France...  
 Mardi 8 octobre 2024, présentation de la colonie du Val d'Yèvre  
 Vendredi 10 octobre 2024, visite sur site  
 49 élèves de CM2



- Vendredi 13 décembre 2024, de belles rencontres avec les enfants, les parents, les enseignants sur le marché de Noël de l'école Raoul-Néron.  
De belles réalisations par les enfants.



### 3. Réaliser des événements patrimoniaux

- Dans le cadre de l'inventaire du patrimoine remarquable berruyer, nous avons fait inscrire le monument Lebon et le mécanisme de l'horloge.
- Nous participons à la première édition du concours "Mon Cher Arbre" lancé en avril 2024 par le Conseil Départemental.



*Platane situé dans la cour salle Simone-Signoret : circonférence 4,83m, diamètre 1,53m, âge environ 193 ans, hauteur environ 40m.*

*Ce 25 novembre dernier s'est déroulé la remise des prix salle du Duc Jean de Berry. Parmi les 46 participants, 16 ont été nominés et nous sommes les 3èmes sur cette liste.*

*Un plant de chêne nous a été offert, nous le remettrons prochainement à la municipalité afin qu'il puisse s'épanouir dans un endroit agréable.*



### Chêne

Dans l'inconscient qui préside à l'amour porté aux arbres, la robustesse des vénérables chênes centenaires est rassurante. Ils font figure d'ancêtres bardés de sagesse et d'expérience, qui assurent protection et bienveillance à tout ce qui pousse à l'ombre de leur généreuse frondaison.

Entretien : Maintenir humide pendant toute la culture en arrosant deux fois par semaine au printemps et en automne, plus si nécessaire, en été, et seulement une fois tous les 10 jours en hiver.

Cet arbre forestier peut passer l'hiver à l'extérieur. Ce petit arbre peut être repoté et conservé en pot durant plusieurs années par des repotages successifs, tous les deux ans, ou planté directement en pleine terre.

SO13156 - Emb. 49353C

- **Inscription sur le monument aux morts des poilus « oubliés » morts pour la France**
  - Dix militaires « morts pour la France » étaient domiciliés à la colonie pénitentiaire du Val d'Yèvre avant leur incorporation dans l'armée française mais ne figurent pas sur le monument aux morts.
  - Ce que l'APSG souhaitait :  
L'APSG souhaite que ces dix poilus soient enfin reconnus par l'apposition sur le monument de plaques de marbre gravées avec le nom de chaque soldat tombé pour la France. Toutefois cette reconnaissance mémorielle ne peut être effectuée que par la mairie de Saint-Germain, seule habilitée pour modifier un monument aux morts. L'APSG apportera tout son concours à la mairie pour chercher le financement des plaques auprès de divers organismes (ONAC-VG, Souvenir Français...) du fait que le budget municipal est très serré. Cette manifestation est prévue pour le **11 novembre 2024** en relation avec la mairie et le conseil municipal des enfants, l'association des anciens combattants, l'école élémentaire (lecture d'un poème « Hommage aux morts pour la France » et éventuellement restitution des travaux si l'école s'inscrit au concours « Les petits artistes de la mémoire » et le collège (lecture d'un poème « Dans l'ombre d'une Grande Guerre, souviens toi ... ! »).  
Nous souhaiterions que cet événement ne reste pas local mais puisse avoir un vrai retentissement mémoriel avec une éventuelle participation d'autorités locales (présidents d'associations, conseil municipal...) et départementales (député, sénateur, présidente de Bourges Plus, conseillers départementaux), des représentants d'UNC environnantes, de représentants de l'Éducation nationale, de la Protection judiciaire de la jeunesse et de l'Administration pénitentiaire.
  - Nos vœux se sont réalisés le 11 Novembre 2024.  
La municipalité organisait cette commémoration particulière et exceptionnelle avec la participation de l'association Les Amis du Patrimoine de Saint-Germain-du-Puy, la section locale des anciens combattants, UNC-AFN, l'office national des combattants et victimes de guerre, ONAC-VG et le Souvenir Français.  
Mme la Sous-Préfète, M. le Député et Mme le maire, accompagnés des représentants du conseil municipal des enfants ont dévoilé sur le monument aux morts 2 plaques de marbre portant le nom des dix poilus de la colonie du Val d'Yèvre, morts pour la France et qui ont été oubliés.

*Gloire à ces dix poilus qui ne seront plus oubliés.*

*Afin que cette cérémonie mémorielle soit également à marquer dans le marbre,*

- *Les enfants de l'école élémentaire ont lu un poème de Jacques Hubert Frougier intitulé « 14-18 Folie meurtrière »,*
- *Les élèves du collège Jean-Rostand ont retracé la biographie de chacun de ces dix poilus oubliés.*





#### **4. Aménager des itinéraires de randonnées**

*En cours – Objectif 2<sup>ème</sup> semestre 2024 pour implanter les derniers mobiliers sur le sentier des marais.*

#### **5. Editer des livres**

#### **6. Autres thèmes**

#### **7. Partenariat**

